

Zeitschrift: Eclogae Geologicae Helvetiae
Herausgeber: Schweizerische Geologische Gesellschaft
Band: 2 (1890-1892)
Heft: 5

Artikel: Compte rendu de la dixième réunion annuelle à Fribourg
Autor: Renevier, E. / Gollier, H. / Grubenmann, U:
Kapitel: Procès-verbal de la 10e Assemblée générale de la Société géologique suisse
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-153906>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

C

PROCÈS-VERBAL

de la X^e Assemblée générale de la Société géologique suisse,
au Lycée de Fribourg,
le 20 août 1891, à 8 heures du matin.

Présidence de M. le professeur E. RENEVIER, président.

Sont présents environ 15 membres.

1. Le procès-verbal de l'assemblée précédente étant déjà imprimé dans le N^o 2, t. II des *Eclogæ*, et se trouvant entre les mains de tous les membres, ne sera pas lu. Il est considéré comme adopté.

2. Le président lit le *Rapport du Comité* sur la marche de la Société dans le courant de l'année écoulée.

3. Le *Rapport des vérificateurs* des comptes portant sur les deux années 1889-1890 et 1890-1891 est lu et adopté.

Il est décidé toutefois que l'excédent de recettes, dont la commission de vérification avait proposé de capitaliser 500 fr., restera dans le fonds de roulement à la disposition du caissier, étant donné que cet excédent n'est qu'apparent, plusieurs comptes n'étant pas encore payés.

4. Le projet de *Budget* pour 1891-1892 présenté par le Comité est approuvé. Dépenses prévues : 1000 fr.

5. *Renouvellement du Comité.* Il est procédé à cette opération au scrutin secret.

L'ancien Comité est réélu en entier pour trois ans ; savoir, par ordre alphabétique :

MM. EDM. DE FELLEBERG, à Berne.

Prof. ALB. HEIM, à Zurich.

D^r AUG. JACCARD, au Locle.

Prof. F. MÜHLBERG, à Aarau.

Prof. E. RENEVIER, à Lausanne.

L. ROLLIER, à Bienne.

D^r CARL SCHMIDT, à Bâle.

6. *Vérificateurs des comptes pour 1891-1892.* Sont désignés : MM. H. GOLLIEZ, professeur à Lausanne (pour une année), et HANS FREI, à Berne, à nouveau (pour deux ans).

7. *Les Excursions géologiques* dans les Préalpes de la Gruyère et du Pays-d'Enhaut promettent d'être assez fréquentées. La liste des participants renferme les noms d'une quinzaine de personnes.

8. La *Présidence* de la séance scientifique est offerte par acclamation à M. le conseiller aulique C. BRUNNER-DE WATTENWYL. Sont désignés comme *secrétaires* MM. H. SCHARDT et L. DUPARC.

Le secrétaire, D^r H. SCHARDT.

COMMUNICATION

Le *Congrès géologique international*, siégeant le 1^{er} septembre 1891 à WASHINGTON a décidé de prier la Suisse de se charger du prochain Congrès, pour l'année 1894. Il a nommé pour cela un Comité d'initiative composé de MM. RENEVIER, HEIM, BALTZER, LANG, GOLLIEZ et SCHMIDT.

Ce Comité s'est réuni à Berne le 23 novembre 1891, avec le Comité de la Société géologique suisse. D'un commun accord il a été décidé d'accepter cette mission, honorable, mais un peu lourde, pour un petit pays comme le nôtre.

La ville de **Zurich** a été désignée comme lieu de réunion du Congrès de 1894.

On a constitué un *Comité d'organisation* de 25 membres représentant les diverses parties de la Suisse. La liste en sera communiquée plus tard, après leur acceptation.

Le bureau du dit Comité d'organisation a été composé comme suit :

Président : E. RENEVIER, prof., Université de Lausanne.

Vice-présid. : ALB. HEIM, prof., Polytechnicum de Zurich.

Secrétaire : H. GOLLIEZ, prof. Université de Lausanne.
